

PAYS VIENNOIS/CONDRIEU VITICULTURE

# « On croit au potentiel de ce terroir »

Sur la rive gauche du Rhône, on prépare les vendanges. Ce territoire attire d'ailleurs de nouveaux viticulteurs pas forcément issus du milieu, tels Julie et Graeme Bott, à Seyssuel.

Quand on dégustera le premier millésime de Julie et Graeme Bott en 2019, c'est tout le travail qu'ils ont réalisé, de leur première rencontre en 2011, jusqu'à la plantation de leurs pieds de vignes il y a quelques mois, que l'on retrouvera dans notre palais. Une histoire aussi singulière que romantique.

Julie et Graeme Bott ont fait l'acquisition en début d'année de 7 500 m<sup>2</sup> de terrain sur les hauteurs de Seyssuel pour y



■ Julie et Graeme Bott ont planté leurs premières vignes à Seyssuel. Photo Le DL

**17** C'est le nombre d'exploitants sur la rive gauche du Rhône à Vienne, Seyssuel et Chasse-sur-Rhône. Ils n'étaient que trois il y a 22 ans quand le vignoble a été replanté.

planter majoritairement de la syrah, mais également un peu de viognier. Ils ont donc rejoint la belle équipe de Vitis Vienna, ces vigneronnes qui ont décidé de redonner vie au vignoble de la rive gauche du Rhône. « On croit au potentiel de ce terroir », lance le jeune couple, en admirant les collines rhodaniennes.

C'est en 2011 que Julie et Graeme se sont rencontrés.

Elle était responsable commerciale au Domaine de Stéphane Ogier à Ampuis, lui débarquait de Nouvelle-Zélande pour faire les vendanges. La suite est simple et se résume en trois mots et se résume en trois mots qu'ils prononcent avec un beau sourire : « coup de foudre » ! Il y a encore de l'émotion dans les yeux de ces deux-là quand ils racontent leur histoire. Car ce n'est pas seule-

ment d'amour qu'il s'agit mais également de travail, d'acharnement, d'abnégation. Ni Julie, 35 ans, ni Graeme, 30 ans, ont de la famille dans le vin ou ont hérité d'une parcelle comme c'est souvent le cas. Elle n'imaginait pas qu'elle y installerait son domaine.

À cette époque, Graeme vivait en Nouvelle-Zélande et commençait des études d'œnologie : « Avant le Bac, j'avais fait

des tests pour mon orientation. C'était soit bûcheron, soit vigneron. » Quand on voit le travail qu'il a fallu pour remettre en état leur terrain et les magnifiques échelas qui soutiennent les pieds de vignes, on se dit que son ouvrage réunit finalement les deux compétences. Des pieds de syrah qui font aussi le lien entre sa terre natale et sa terre d'adoption : « J'ai découvert le vin dans mon pays par la syrah. Si, là-bas, j'ai découvert toutes les techniques pour la cultiver, ici j'ai appris à aimer le terroir et à le comprendre. » « Il nous a fallu beaucoup de travail pour planter cette parcelle, mais nous avons invité nos amis vigneronnes, cavistes... C'est comme cela que nous concevons notre aventure », explique le couple. Tout en continuant leur travail chez Stéphane Ogier (entre-temps Graeme est devenu maître de chai), ils soignent donc leur vigne comme un enfant, pour la faire grandir. Car il y a aussi derrière tout cela, l'idée qu'un jour, ils transmettront ce beau patrimoine.

Clément Berthet

## Venez postuler pour les vendanges à Condrieu

Cette année, les vendanges débutent la semaine prochaine, « La plateforme Emploi de la Communauté de communes de la région de Condrieu (CCRC) renouvelle cette année son opération "Vendanges". Sophie Morel, informaticienne Jeunesse de l'espace Jeunesse et Emploi, précise : « Les personnes qui souhaitent s'inscrire doivent prendre contact avec nous afin de remplir une fiche d'inscription. Dès réception de la candidature, nous pourrions mettre en relation les candidats avec les vi-



■ Photo Bernard CHAVAS

titiculteurs qui nous ont contactés. Ces derniers ne proposent aucun hébergement. Les personnes doivent être véhiculées car les domaines sont, pour la plupart, situés sur les

hauteurs. En 2016, 11 employeurs du territoire ont fait confiance à la plateforme pour constituer leurs équipes. »

**PRATIQUE** Les personnes désirant postuler pour faire les vendanges, peuvent venir du mardi au jeudi de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, le vendredi de 9 à 12 heures au 15 rue des Granges, à Condrieu, ou nous contacter par téléphone au 04.74.56.89.46. Les candidats peuvent également se rendre directement sur [www.cc-regiondecondrieu.fr](http://www.cc-regiondecondrieu.fr) où ils pourront remplir en direct le formulaire d'inscription.

## Une production en hausse sur la rive gauche du Rhône

Avec 150 000 bouteilles produites de Chasse-sur-Rhône à Vienne en passant par Seyssuel, contre 90 000 en 2014, les vignes de la rive gauche s'affirment au fil du temps. Depuis deux ans, entre 10 et 20 % de nouveaux pieds ont été plantés et le secteur attire. Mais les vigneronnes, réunis autour de l'association Vitis Vienna, sont toujours en attente d'une réponse à leur demande d'AOC (Appellation d'origine contrôlée). Annoncée en 2016, la visite du groupe d'experts de l'Institut national des appellations d'origine sur le terrain n'a pu se faire. « Elle est pressentie rapidement », selon Vitis Vienna. Un enjeu d'importance, puisque l'appellation permettra d'ancrer le vignoble dans le territoire et de le faire entrer dans le cercle fermé des côtes-du-rhône.

C. B.

### LES HAIES

## Vous pouvez, ce mardi, visiter la centrale villageoise photovoltaïque

Ce mardi de 14 heures à 17 h 30, "Nature en Mont Pilat" propose la visite de la centrale villageoise photovoltaïque, l'une des ressources en énergie renouvelable du Pilat pour voir comment des villageois ont pu se rassembler pour créer la centrale villageoise photovoltaïque de la région de Condrieu.

**PRATIQUE** Durée 3 h 30.

Tarif : adulte 10 €, enfant 5 €.

Réservation : 07.82.54.14.40 ou [animnaturepilat@gmail.com](mailto:animnaturepilat@gmail.com)



■ Photo Bernard CHAVAS

### PONT-ÉVÊQUE LOISIRS

## La ludothèque et la médiathèque Boris-Vian changent d'horaires

À compter du 5 septembre, la médiathèque Boris-Vian adopte de nouveaux horaires. Désormais, elle sera ouverte au public les mardi de 16 heures à 18 h 30, mercredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, jeudi de 10 à 12 heures, vendredi de 16 heures à 18 h 30 et samedi de 9 h 30 à 12 heures.

Il en est de même pour la ludothèque qui accueillera les familles les mardi de 16 h 30 à 18 heures, mercredi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures, jeudi de 9 heures à 11 h 30 et de 16 h 30 à 18 heures, vendredi de 16 h 30 à 18 heures et samedi de 9 h 30 à 12 heures.